

JEAN-PIERRE SUEUR, le maire d'Orléans, a mis sur pied un véritable service de développement économique au sein de sa ville. Il a également agi pour que l'association Orléans-Technopole constitue l'articulation entre la recherche et l'entreprise.

— **L'action économique conjuguée du département du Loiret et de la ville d'Orléans porte ses fruits avec l'arrivée de nouvelles entreprises. Mais le développement économique ne doit-il pas être envisagé à l'échelon de l'agglomération plutôt que des communes ?**

Oui, bien sûr. L'objectif d'Orléans-Technopole est de promouvoir l'ensemble des sites de développement économique et technologique de l'agglomération au sens large. C'est d'ailleurs pourquoi cette association regroupe une pluralité d'acteurs : la ville d'Orléans, le département du Loiret, le district de l'est orléanais, la chambre de commerce et d'industrie, l'union patronale, l'université, les centres de recherche et un certain nombre d'entreprises.

— **Comment parvenir à cette intercommunalité économique ?**

— La loi sur l'aménagement territorial de la République, que j'ai soutenue devant le Parlement, met en place de nouvelles structures qui permettent un développement économique au niveau d'une agglomération. Il s'agit de communautés de villes et communautés de communes. Les membres du syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) d'Orléans réfléchissent actuellement aux mutations possibles, dans un climat de concertation. Il faut avancer en respectant la volonté des communes.

Les considérations économiques sont également au cœur de la réflexion du nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), qui arrive maintenant à son terme.

— **La région Centre vient d'élaborer une nouvelle politique économique, animée par une volonté de complémentarité avec les départements et les villes.**

Jean-Pierre Sueur : « Il faut avancer en respectant la volonté des communes »



Jean-Pierre Sueur.

Qu'attend le maire d'Orléans de la collectivité régionale sur ce plan ?

— Le maire d'Orléans se réjouit de cette nouvelle orientation de la région. Nous savons en effet que l'union entre les collectivités locales et les partenaires économiques et scientifiques est une des clés de la réussite. Là où il y a division, on perd beaucoup en efficacité.

Pour de nombreux projets, l'union de la ville-centre, du département, de la région, des partenaires économiques et de l'université constitue un atout considérable. De plus, nous avons proposé à la région d'être l'une des composantes d'Orléans-Technopole. Notre demande a reçu un accueil favorable, et je me réjouirai profondément de voir un partenariat efficace s'engager pour le développement de nos collectivités.

Propos recueillis par Claude GAGNEPAIN.